



Face au déclin de la balance commerciale alimentaire française, le CNPA appelle à un sursaut



↳ En 2025, la France enregistre un décrochage massif de son solde commercial sur les produits agricoles et agroalimentaires.

Face à ce constat alarmant, le Centre national pour la promotion des produits agricoles et agroalimentaires (CNPA) appelle les pouvoirs publics à un sursaut et se tient à leur disposition pour travailler ensemble afin que la France redevienne une grande puissance exportatrice et agroalimentaire, capable de répondre à la demande alimentaire mondiale.

Les produits agricoles et agroalimentaires représentent le premier poste d'exportation de la France

Avec 14% du chiffre d'affaires des exportations françaises et 84,2 milliards d'euros en 2025, soit 16 milliards de plus que le secteur de l'aéronautique et plus de 33 milliards de plus que les véhicules et équipements automobiles ou la chimie, les exportations agricoles et agroalimentaires françaises sont essentielles à la balance commerciale française.

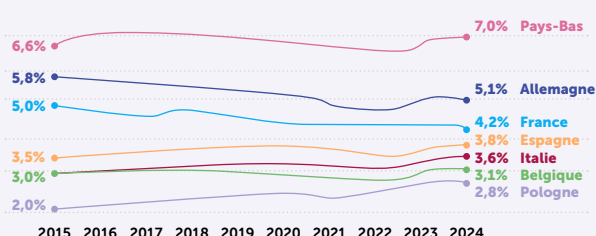
Pourtant depuis 10 ans, loin de profiter de la croissance mondiale, la France voit sa performance reculer face à ses voisins européens

- Entre 2015 et 2024, la France enregistre une baisse de **20% des exportations en volume des produits agricoles et de 7% des exportations en volume des produits agroalimentaires**.
- Et de 2015 à 2025, la France a perdu **10,3 milliards d'euros** en balance commerciale agri/agro (de + 10,5 milliards à + 0,2 milliards).

Source : Douanes & Droits Indirects, 2025

En 10 ans la part de marché de la France dans les exportations agricoles et agroalimentaires dans le monde est passée de 5 à 4,2%, chutant ainsi de la 2^e à la 6^e place :

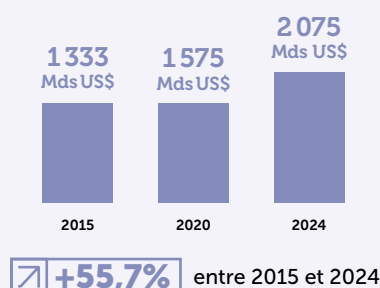
Évolution des parts de marché des leaders européens sur les marchés mondiaux depuis 10 ans



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Depuis 2022, les exportations françaises sont à contre-courant d'une demande mondiale en croissance :

Évolution des exportations mondiales



Source : World Trade Organisation, 2025

Des exportations européennes qui suivent la même tendance

+61% vers le monde depuis 10 ans
+62% vers le marché intra-UE depuis 9 ans*

* Donnée 2024 non disponible

Les performances de la France se dégradent par rapport à ses voisins européens et la France est désormais importatrice nette de produits venant de l'Union européenne.

Une perte de compétitivité qui se confirme en 2025

- Les chiffres du commerce extérieur de la France pour 2025 montrent **une nouvelle étape de la dégradation de notre balance commerciale agricole et agroalimentaire avec une baisse de 96% par rapport à 2024**. En effet, elle s'élève à **0,2 Mds €** contre 4,9 Mds € en 2024. Il s'agit d'un niveau historiquement bas.

Source : Douanes & Droits Indirects, 2025

- Cette dégradation en 2025 est notamment due à l'instauration des droits de douane aux Etats-Unis et en Chine ; et l'absence de soutien de l'Union européenne et de la France pour défendre nos positions.
- Mais au-delà de l'instauration des droits de douane, **la France souffre d'un problème de compétitivité qui freine ses capacités exportatrices**. Parmi les freins à la compétitivité : difficultés d'installation d'exploitations de cheptel (dont de jeunes bovins) ; difficultés d'installation de sites de production industrielle ; coût du travail, réglementations contraignantes ou surtranspositions réglementaires.
- Cette perte de compétitivité risque encore de s'accroître avec la diminution du budget de la PAC.

Les conséquences du déclin sont majeures sur l'économie nationale

Ce déclin ininterrompu constitue une menace majeure pour l'économie française ainsi que pour le rayonnement de la France et du « produit en France » sur la scène mondiale.

- Les études réalisées à notre demande par le cabinet Asterès montrent que si la baisse des exportations en volume des filières agricoles et agroalimentaires se poursuivait, sans que cela soit compensé par l'augmentation de la valorisation des productions, **cela aboutirait d'ici à douze ans à une perte nette pour l'économie française de 11 milliards d'euros d'activité par an, d'1,6 milliard d'euros de recettes publiques par an et à la destruction de 33 000 emplois.**
- Et cela représenterait un énorme manque à gagner pour nos régions. L'export agricole permet de maintenir des productions partout sur nos territoires et de contribuer à l'économie locale. **L'export c'est en moyenne 21% des exportations de biens de chaque région et 30 300 emplois.**



Une inquiétude partagée par les Français

Près de 8 Français sur 10 jugent inquiétant le déclin de nos performances à l'export, une fois informés de la situation

selon l'étude Elabe¹ « Les Français, la souveraineté alimentaire et l'export » pour le CNPA, réalisée en septembre 2025.

Ils sont majoritairement conscients des bienfaits que pourraient entraîner une hausse des exportations : faire rayonner les produits français (82%), entraîner la création d'emplois (77%) et améliorer la situation économique des territoires (77%), offrir de nouveaux débouchés à la filière alimentaire (78%) et avoir une filière plus compétitive à l'international (76%).

1. Enquête réalisée online du 29 au 30 septembre 2025 auprès d'un échantillon de 1002 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est l'avenir de notre modèle alimentaire français ainsi que notre capacité à nourrir aujourd'hui et demain tous les Français avec des produits accessibles de qualité, sûrs et durables, issus de nos territoires

Notre perte de compétitivité à l'export est à la fois une conséquence et un accélérateur de la fragilisation du secteur.

L'export est vital pour notre équilibre économique :

- L'export permet d'ouvrir de nouveaux débouchés. C'est une source de revenus essentielle qui permet aux acteurs de valoriser l'ensemble de leur production, dont les coproduits.
- La rentabilité supplémentaire ainsi que la saturation des outils industriels existants apportées par l'export sont essentielles pour participer aux investissements nécessaires dans des infrastructures vieillissantes.

L'export est aussi garant du quotidien alimentaire des Français :

- En contribuant à la compétitivité de nos produits, l'export nous permet de proposer aux consommateurs, à des prix accessibles, des produits français de qualité et bénéficiant de toutes les garanties sanitaires et environnementales de la production de notre pays.

L'export est essentiel pour notre souveraineté alimentaire :

- En maintenant nos capacités de production sur notre sol et en améliorant notre compétitivité, l'export permet de mieux satisfaire la demande des consommateurs français, et contribue à la sécurité alimentaire mondiale en répondant à l'accroissement des besoins avec des produits dotés des meilleurs standards sur le plan environnemental, social et sanitaire.
- Loin de s'opposer export et souveraineté alimentaire sont directement liés !



➤ Des décideurs publics aux professionnels des filières, il est capital que nous assumions aujourd'hui collectivement, la volonté d'être un grand pays exportateur de ses productions agricoles et agroalimentaires. Pour cela nous formulons 18 propositions pour relancer les exportations



➤ En conclusion

Nous sommes à la croisée des chemins.
Nous avons deux options :

- Soit laisser filer la chute de notre balance commerciale avec des conséquences dramatiques sur l'ensemble de la filière agricole et agroalimentaire, sur nos territoires, notre économie et la capacité à nourrir notre pays ;
- Soit nous mobiliser collectivement et faire en sorte que la France reprenne son rang de grande puissance exportatrice.

L'export est indispensable à la maîtrise de notre destin alimentaire !

Aussi, il faut l'ambition commune de faire rayonner la France et son savoir-faire agricole et agroalimentaire et lui donner les moyens de réussir !



Le CNPA fédère les principaux acteurs de la filière alimentaire (ANIA, Anivin de France, Chambres d'Agriculture France, CNIEL, CNIPT, CNMCCA, FNSEA, INAPORC, INTERBEV, INTERCEREALES, INTERFEL, La Coopération Agricole) qui représentent plus de 1,3 million d'emplois directs.

Extrait de nos propositions :

➤ Être plus conquérant dans l'accès aux marchés porteurs et l'accompagnement des entreprises dans les pays-clés

- Mieux prendre en compte l'importance de l'export alimentaire dans l'exercice de la diplomatie économique en associant des délégations représentatives de l'agriculture et de l'agroalimentaire lors des visites d'Etat.
- Dans les négociations bilatérales, éviter qu'un pays impose aux productions françaises des contraintes réglementaires non appliquées à d'autres acteurs, et développer les ouvertures de marché dans les pays dont les besoins correspondent aux caractéristiques de la production française.
- Mieux exploiter les ressources publiques ou parapubliques disponibles dans les pays, en renforçant les compétences sur place, afin d'en faire de véritables pôles de facilitation à l'export.
- Rendre accessible facilement et gratuitement aux entreprises exportatrices un premier niveau d'outils et de services (fichiers de contacts, liste des importateurs, bases de données sur le pays et les marchés, etc.).

➤ Mieux promouvoir nos productions à l'international

- Renforcer et maintenir dans la durée le financement de la communication à l'export, en mettant en valeur les atouts (goût ; aspects sanitaires, nutritionnels, et environnementaux ; rapport qualité-prix...) de l'ensemble de la production française.
- Renforcer la visibilité de la marque France sur les salons internationaux en adaptant la charte graphique Taste France pour la rendre plus lisible et plus visible sur les stands.
- Rendre effective la part des subventions publiques dans le financement de la présence des entreprises/interprofessions sur les salons (30%), définie par la mesure « Pavillon France pour tous » du plan Osez l'Export de 2023.
- Défendre à l'échelle européenne le retour au niveau d'avant la crise ukrainienne des budgets européens à l'exportation (dans le cadre du règlement 11.44), les maintenir dans la durée et simplifier la gestion administrative des dossiers pour les projets d'exportation entrant dans ce cadre.

➤ Simplifier les procédures et assurer une meilleure coordination entre les pouvoirs publics et les acteurs du secteur

- Simplifier et homogénéiser les outils et les procédures administratives servant à l'export des produits alimentaires.
- Améliorer la coordination entre les différentes structures publiques dédiées à l'export et les structures professionnelles pour optimiser l'organisation existante et, une fois par an, définir conjointement les grandes lignes de pilotage stratégique de l'export.
- Réaliser systématiquement une étude d'impact, avant l'introduction d'une nouvelle norme sanitaire ou environnementale, pour déterminer si elle ne va pas entraîner une fermeture d'accès à des marchés ; et, le cas échéant, étudier les possibilités d'accorder des dérogations jusqu'à ce que les filières trouvent des solutions alternatives.
- Organiser une réunion annuelle pour sensibiliser les administrations nationales, régionales et départementales à la dimension stratégique de l'export et à l'importance de leur rôle et pour harmoniser les pratiques entre les niveaux national et régional.